



Invitation presse

Bruxelles, le 1 mars 2018

« Espace Solidaire.

Ici nous n'admettons pas les rafles.

Stop à la répression des sans-papiers »

Vendredi 2 mars 2018 à 10h

Le front commun syndical CSC-FGTB, le MOC et le CEPAG, la Coordination des sans-papiers, la Plateforme de soutien des sans-papiers et l'asbl Globe Aroma vous invitent ce vendredi 2 mars 2018 à 10h, pour un moment presse fort dans les locaux de l'asbl Globe Aroma, rue de la Braie 26, 1000 Bruxelles.

A cette occasion, une bannière reprenant, en lettres blanches sur fond noir, les mots « *Espace Solidaire. Ici nous n'admettons pas les rafles. Stop à la répression des sans-papiers* » sera tendue sur la façade de l'asbl.

29 autres immeubles d'associations culturelles, sociales, syndicales, d'éducation permanente, dans l'ensemble du pays, aborderont la même bannière. Toutes ces associations ont ainsi décidé de s'afficher officiellement comme espaces solidaires.

Pour chacune d'entre elles, le message est clair :

- L'espace qui est le leur est un espace solidaire. Faire société, c'est assurer que chacun puisse trouver, dans chaque organisation, protection, soutien, dignité, sens, aide, écoute... Sans confiance, du public, impossible d'exercer ces missions. C'est cette confiance que viennent briser les interventions policières et les contrôles d'identité ;
- Le lieu qu'elles occupent ne peut être arbitrairement occupé avec ruse par les forces de l'ordre. Elles rappellent que dans tout Etat de droit, il y a des lois interdisant des délits comme la rafle de 7 sans-papiers dans le local de l'asbl Globe Aroma. Le gouvernement ne peut se placer au-dessus des lois, sans tomber dans l'arbitraire. Les lieux culturels doivent rester des lieux protégés de toute intervention arbitraire n'ayant aucun lien avec les règles légales et administratives auxquelles sont soumises les asbl ;
- L'immeuble qui abrite chacune de ces associations est un lieu de résistance face à la répression qui s'abat sur les sans-papiers, répression qui ne leur laisse d'autre possibilité que la clandestinité et la sur-exploitation par les patrons.

En affichant sur leur façade ce calicot, elles exigent :

- La libération de Mounir Tahri et Jiyed Jiyed emprisonnés au centre fermé 127 bis ;
- Le retrait du projet de loi autorisant l'intrusion des forces de l'ordre dans les domiciles privés pour traquer les migrant.e.s ayant reçu un ordre de quitter le territoire ;
- Le refus par les communes de toute collaboration aux actions de rafles quelle que soit leur nature (Belfi, SEFOR...).



Un mouvement qui va grandissant

Ces revendications ont été clamées haut et fort par plus de 15 000 personnes ce 25 février dans les rues de Bruxelles.

Quarante communes ont voté les motions refusant le projet des visites domiciliaires.

266 associations ont signé la carte Blanche « Arrestations de sans-papiers : nous ne nous laisserons pas instrumentaliser ».

29 associations (dont la liste suit) ont décidé de rendre public cet engagement fort de solidarité.

Les 29 associations qui vont mettre la bannière sur leur immeuble :

- Article 27
- CBAI
- Centre de Formation 2 mille asbl (CF2M)
- Centre d'Insertion et de Développement asbl
- CEPAG
- CIEP
- CIEP Charleroi-Thuin
- CIRE
- CNE
- CSC
- CSC Bruxelles
- Culture et Développement asbl
- FGTB Bruxelles
- FGTB fédérale
- FGTB Liège
- Foyer Georges Motte
- Inter-Environnement Bruxelles
- La Maison du Livre
- Le Maître Mot
- Les Trois Portes asbl
- Lire et Ecrire Bruxelles
- Maison Médicale Neptune a.s.b.l.
- MOC
- MOC Liège
- Periferia
- Petites Riens asbl
- PROGRESS Lawyers Network - Brussels
- Siloe Centre COMETE asbl
- Source asbl